

PROJET D'APPUI A L'INGENIERIE DEDIEE AU VOLET URBAIN

BILAN DES ACTIONS ET PERSPECTIVES

ANNEE 2014

Méthodes et outils
Collection « Habitat,
Rénovation Urbaine et
cadre de vie »



REMERCIEMENTS

L'année 2014 marque la fin du « projet d'appui à l'ingénierie dédiée au volet urbain » initié par le CRPV afin d'apporter aux professionnels de la Guyane et des Antilles les outils techniques et méthodologiques nécessaires au bon déroulement de leurs opérations.

Un projet qui, au regard du taux de participation à ces événements et des retours exprimés par ces acteurs, fut un réel succès. Pour exemple, 98 professionnels de la Guyane et des Antilles, majoritairement des professionnels de l'habitat et de la rénovation urbaine, ont notamment pu bénéficier du programme de qualification mis en place.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans la collaboration et le soutien de nombreuses personnes. C'est pourquoi nous tenons à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration et à la réalisation de ce projet.

Nous remercions, tout d'abord, nos partenaires :

Le CNFPT, et notamment la délégation de Guyane, avec qui nous collaborons depuis plusieurs années sur des programmes de qualification, et sans qui le caractère inter-régional des actions n'aurait pas été possible.

L'ANRU, qui nous a apporté l'expertise nécessaire à l'élaboration de ces cycles de qualification adaptés aux opérations spécifiques de rénovation urbaine

La Région Guyane, la DEAL Guyane et la DGOM, qui ont répondu présents tant lors de l'élaboration des actions de formations, qu'en apportant leur expertise en intervenant dans le cadre de ces actions.

Nous souhaitons également remercier les consultants et chefs de projets qui ont animé ces formations et apporté de la qualité aux contenus développés.

Enfin, nous souhaitons remercier l'ensemble des professionnels ayant apporté leur contribution en cours de formation.

Nous espérons vraiment pouvoir consolider cette démarche, qui constitue une réponse à un réel besoin des professionnels locaux, en leur apportant une plus-value en termes de développement de compétences, d'apports méthodologies et techniques.

Remerciements particuliers à :

*Madame la Directrice régionale du CNFPT Guyane, Tania Berland-Sandot,
Philippe-Xavier Marin, Directeur adjoint chargé des formations (CNFPT Guyane),
Myriam Pierre, conseillère formation (CNFPT Guyane),
Vanessa Clet, secrétaire de formation (CNFPT Guyane),
Audrey Jean-Jacques, conseillère formation (CNFPT Martinique),
Danielle Clais, conseillère formation (CNFPT Guadeloupe),*

*Monsieur le Directeur général de l'ANRU Nicolas Grivel,
Laurent Doré, Directeur de l'animation et de l'appui aux acteurs de la rénovation urbaine (ANRU),
Marjorie Moulin, Responsable du Pôle formation (ANRU),
Nancy Chenu, Chargée de mission territoriale (ANRU),*

*Monsieur le Président de Région Rodolphe Alexandre (Région Guyane),
Laurent Labarthe, Chef du département de la planification (Région Guyane),
Lise Gambet, Chef du service Veille et Planification Territoriale (Région Guyane),*

*Monsieur le Directeur de la DEAL Guyane Denis Girou,
Serge Manguer, Chef du Service Aménagement Urbanisme Construction Logement (DEAL Guyane),
Delphine Le Reun, Chef d'unité aménagement urbain (DEAL Guyane),*

Antoine Jean Baptiste Adolphe, (DEAL Guyane),

Monsieur Cedric Loret, Chef du département de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables (DGOM),

Monsieur Chahoul Gaffar, Adjoint au Chef du département de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables (DGOM),

Madame Sylvie Dourousseau, Chargée de mission Politique de la ville et Habitat insalubre (DGOM),

Monsieur le Directeur de l'ARS Guyane Christian Meurin,

Olivier Rey, Référent habitat insalubre (ARS Guyane),

Francine Sasson, Chargée de mission (ARS Guyane),

Anne-Katrin Le Doeuff, Directrice déléguée (Espacité),

Antoine Soullier-Thomazeau, Chef de projet (Ville de Montreuil - PRU),

Bruno Carrer, Directeur du GIP II de Fort de France 2020,

Benoît Bichet, Responsable du Pôle renouvellement urbain (Espacité),

Lionel Danielou, Chef de projet (Ville de Brest - PRU),

Vincent Baudot, consultant (Icône médiation),

Muriel Dubreuil, Chargée d'étude santé environnement (ORS Ile de France)

Jean-Marc Aimable, Chef de projet DSU (Ville de Rémire-Montjoly),

Albert Rogier, Chargé de mission DSU (Ville de Rémire-Montjoly),

les équipes ANRU de Cayenne, Matoury, Fort de France et Pointe à Pitre,

Eric Théolade, Directeur des services techniques (Ville de Cayenne),

André Andrey, Responsable du service rénovation du patrimoine (SIMKO),

Pierre-Victor Grandin, Chef de projet ANRU (SIGUY),

Juliette Guirado, Directrice de l'Agence d'urbanisme de Guyane (Audeg),

L'association D.A.AC...

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. LE PROJET D'APPUI A L'INGENIERIE DEDIE AU VOLET URBAIN DU CRPV	6
1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET ENJEUX	6
A. PERENNISER ET CONFORTER UN RESEAU DE PROFESSIONNELS DE LA RENOVATION URBAINE ET DE L'HABITAT.	6
B. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE QUALIFICATION A L'ECHELLE LOCALE ET INTER REGIONALE.....	6
2. LES PARTENAIRES	7
II. BILAN DES ACTIONS REALISEES.....	8
1. MISE EN RESEAU DES ACTEURS	8
2. CYCLES DE QUALIFICATION	9
III. PERSPECTIVES D'ACTIONS	13
1. UN PROJET TRIENNAL (2015-2018)	13
A. LES PRINCIPES	13
B. OBJECTIFS GENERAUX.....	14
2. ZOOM SUR LES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2015 (CF. : PROGRAMMATION 2015 DU CRPV) ...	19
CONCLUSION	21

INTRODUCTION

En 2012, le CRPV Guyane, dont les missions principales s'organisent autour de quatre grands axes : la mise en réseau des acteurs, la qualification des professionnels, l'accompagnement de projet et la diffusion d'information, a initié un nouveau réseau « habitat, rénovation urbaine et cadre de vie », majoritairement orienté vers les problématiques urbaines, et plus spécifiquement en lien avec les communes concernées par un Projet de Rénovation Urbaine.

Courant 2012 et 2013, les objectifs ont tout d'abord été de poser les bases solides de ce nouveau réseau, de plus en plus sollicité, en identifiant et en organisant des échanges avec les professionnels de la rénovation urbaine et de l'habitat.

Il s'agissait également de répertorier les problèmes auxquels ceux-ci pouvaient être confrontés et tenter de leur proposer des solutions concrètes.

Parmi ces besoins et attentes recensés, est notamment ressorti le manque de formations qualifiantes à l'échelle locale.

Les enjeux sont d'autant plus importants qu'il paraît plus que nécessaire en Guyane, mais aussi aux Antilles, de renforcer l'ingénierie locale, de développer les interactions encore difficiles et d'accompagner les professionnels de la Politique de la Ville dans la mise en œuvre des projets longs et complexes.

Dans ce contexte, le CRPV a proposé en 2014 l'élaboration d'un « projet d'appui à l'ingénierie dédié au volet urbain ». Celui-ci vise d'une part la consolidation d'une animation du réseau des professionnels de la rénovation urbaine et leurs partenaires, et d'autre part leur qualification.

Le présent rapport dresse le bilan des actions menées en 2014 dans le cadre de ce projet multi partenarial.

I. Le projet d'appui à l'ingénierie dédié au volet urbain du CRPV

1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET ENJEUX

a. PERENNISER ET CONFORTER UN RESEAU DE PROFESSIONNELS DE LA RENOVATION URBAINE ET DE L'HABITAT.

Le réseau « habitat, rénovation urbaine et cadre de vie » a dès le début, et en référence aux missions inscrites dans le cadre de référence des Centres de Ressources, mis l'accent sur la mise en réseau des acteurs de la rénovation urbaine et de l'habitat en général.

Les premières réunions de réseaux ont été organisées dans le but de constituer le noyau dur du réseau composé des chefs de projet PRU et leurs équipes, puis de recenser leurs attentes, tant en terme d'actions à mener que de sujets à traiter. Les réunions suivantes permettaient de faire un point sur les actualités, d'établir un état d'avancement des PRU en cours, en répertoriant notamment les forces et faiblesses rencontrées par chaque équipe. Enfin de discuter autour d'un sujet précis (articulation des volets urbain/social, prise en compte de la RHI dans un PRU...), réunions parfois ponctuées par une visite de site.

Ainsi, l'axe 1 du projet d'appui prévoyait-il de poursuivre cette mise en réseau en favorisant les échanges interprofessionnels et en contribuant à la capitalisation d'expérience.

b. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE QUALIFICATION A L'ECHELLE LOCALE ET INTER REGIONALE.

Autre axe du projet d'appui, la qualification des acteurs a été le volet le plus important en termes d'actions.

Les attentes des acteurs en termes de formation ont été répertoriées et étudiées, directement par le CRPV puis par l'ANRU auprès des DEAL de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane dès 2012.

Trois grandes thématiques prioritaires ont alors été sélectionnées donnant lieu à l'organisation de trois cycles de qualification en 2014 :

1. Conception d'un projet de renouvellement urbain dans une démarche intégrée : méthodes et outils
2. Ingénierie de projet et gouvernance
3. Quelle prise en compte des questions de santé dans le volet urbain de la politique de la ville ?

Inscrits au sein du catalogue du CNFPT, ces cycles sont présentés comme un itinéraire de formation constitué de trois modules.

D'une durée allant de quatre à cinq jours chacun, elles ont été compensées par une équipe de formateurs (un expert consultant, un professionnel de la Rénovation urbaine ultramarin et/ou métropolitain et une parole Etat).

Ces modules étaient destinés à des candidats stagiaires des Antilles et de la Guyane, de profils cadres ou cadres intermédiaires (Chefs de projets et équipes ANRU, services déconcentrés de l'Etat, agents des collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs...).

2. LES PARTENAIRES

Ce projet d'appui repose sur une collaboration multi partenariale, avec le CNFPT, partenaire privilégié du CRPV dans le cadre de l'organisation d'actions de qualification à destination des professionnels territoriaux, l'ANRU, via la convention signée au national entre le CNFPT et l'ANRU¹, qui propose régulièrement des formations à ses délégations territoriales en métropole, la Région Guyane et la DEAL Guyane via la Dégéom.

Les rôles des différents partenaires de ce projet sont repris dans le tableau suivant :

	Participation financière	Types d'actions	Communication/Diffusion
CNFPT	<u>Financements indirects:</u> - Transport, hébergement, restauration des consultants, collaborateurs et stagiaires des Antilles et de la Guyane (au-delà de Kourou) - Restauration de l'ensemble des stagiaires assistant à la formation	Validation des contenus de la formation et de l'intervenant choisi par le CRPV Organisation logistique en partenariat avec le CRPV	Site internet du CNFPT Catalogue de formations du CNFPT Mailing
ANRU	<u>Financements indirects:</u> 20 000€ / via le CNFPT	Validation des contenus de la formation et de l'intervenant choisi par le CRPV Recherche de collaborateurs métropolitains (chef de projet)	Mailing
REGION GUYANE	<u>Financements directs:</u> 20 000€	Validation des contenus de la formation et de l'intervenant choisi par le CRPV	Courriers aux Maires de Guyane Mailing
DEAL GUYANE/ DGDM	<u>Financements directs:</u> 20 000€	Apports théoriques et techniques en cours de formation en qualité d'experts	Mailing

¹ Une annexe technique à la convention signée au national entre l'ANRU et le CNFPT, prend en compte ces actions de formations développées par la CRPV et le CNFPT Guyane

II. BILAN DES ACTIONS REALISEES

1. MISE EN RESEAU DES ACTEURS

Second axe d'intervention du projet d'appui, la mise en réseau des acteurs comme nous l'avons expliqué précédemment, permet aux professionnels d'acquérir, dans une logique d'échanges et de co-élaboration, la maîtrise des connaissances et outils nécessaires à leurs pratiques professionnelles.

Une réunion de réseau a été organisée en Octobre 2014, au regard des activités denses de l'année (organisation et déroulement des trois cycles de qualification, Journées de l'ANRU - JERU- à Cayenne, et autres obligations de chaque structure).

Il s'agissait dans ce cadre, de dresser un bilan des deux premiers cycles de qualification qui se sont déroulés, de présenter les orientations du troisième cycle, afin de déterminer si les objectifs et fondements de la formation correspondent bien aux besoins des professionnels.

Enfin, nous avons également effectué un retour sur les actualités du réseau, notamment en réalisant un état d'avancement du PRU de chaque commune et en les interrogeant sur la réflexion et la démarche engagée pour le NPNRU. Un représentant des 3 PRU de Guyane était présent à cette réunion.

Cette réunion était également l'occasion de recenser les attentes des acteurs pour les années à venir, ainsi que les thématiques qu'ils souhaiteraient traiter. Le CRPV a alors proposé aux acteurs un plan d'action. Plusieurs thématiques et actions, que nous évoquerons plus tard, sont ainsi ressorties.



Les cycles de qualification organisés en 2014, ont par ailleurs généré une mise en réseau des acteurs à l'échelle inter régionale. En effet, les cycles de qualification ont été ponctués de nombreux échanges tous très riches et d'apports d'expériences de chacun enrichissants. Il s'est alors exprimé un fort besoin de mise en réseau des professionnels à l'échelle interrégionale. Une mise en réseau qui

devrait perdurer notamment à travers l'organisation de cycles de qualification ou via d'autres biais.

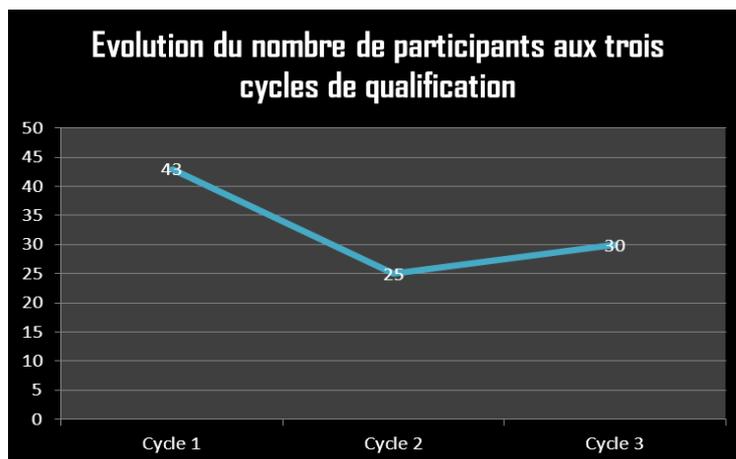
2. CYCLES DE QUALIFICATION

Comme nous l'avons précisé précédemment, 3 cycles de qualification ont été organisés dans le cadre du projet d'appui :

- Un premier cycle traitant des outils et méthodes mobilisables pour la conception d'un projet de renouvellement urbain dans une démarche intégrée. (5 jours - du 14 au 18 Avril)
- Un second plus spécifique sur l'ingénierie de projet et la gouvernance au sein d'un Projet de renouvellement urbain. (4 jours - du 24 au 27 Juin)
- Un dernier interrogeant la prise en compte des questions de santé dans le volet urbain de la politique de la ville. (5 jours - du 1^{er} au 05 Décembre)



Au total, **98 participants ont été recensés sur les 3 cycles.**

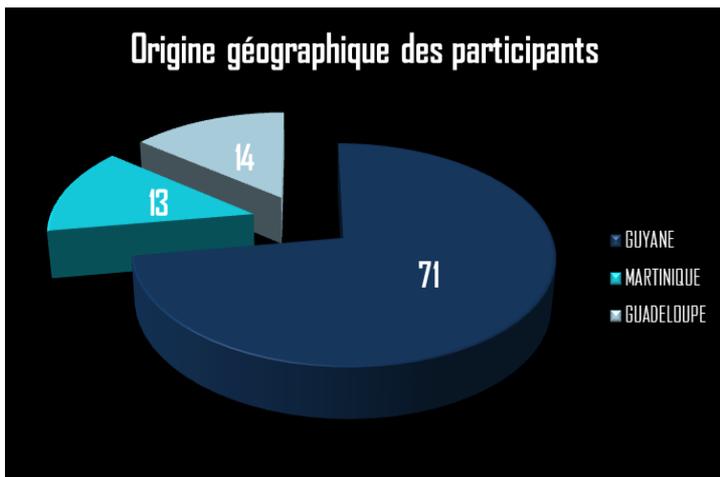


Dès le premier cycle de qualification, les professionnels se sont très largement mobilisés (43 professionnels ont été recensés sur les 5 jours de formation). Ce chiffre est pour le moins significatif de l'intérêt des professionnels locaux pour ce type d'actions.

Cependant, afin d'améliorer la qualité des échanges et des conditions pédagogiques, le

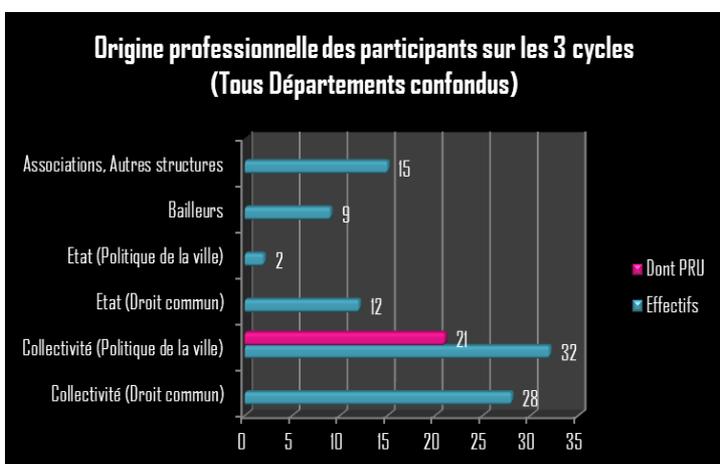
nombre de participants a volontairement été réduit dès le deuxième cycle à un maximum de 25 participants. Ce qui explique la chute du nombre de participants sur le graphique (cycle 2). En effet, les échanges et l'exercice pratique avait été assez difficilement réalisés lors du premier module.

Le cycle 3, quant à lui, un peu particulier dans la mesure où il réunissait des professionnels de deux réseaux divers (habitat et santé), a été ouvert à quelques candidats supplémentaires (30 candidats au total ont été recensés), tout en restant dans des proportions optimales aux échanges entre acteurs et/ou intervenants, et à la pratique d'ateliers de travail.



Sur les 98 participants touchés dans le cadre des 3 formations, 71 provenaient de la Guyane, 14 de la Guadeloupe et 13 de la Martinique.

Pour rappel, le CNFPT prend en charge les frais de déplacement, et d'hébergement des agents territoriaux des Antilles. Le nombre de stagiaires de Martinique et de Guadeloupe est donc fonction des quotas de prise en charge de ces professionnels par le CNFPT (de 3 à 6 professionnels pris en charge par délégation et par module).



La majorité des acteurs accueillis dans le cadre de ces cycles de qualification proviennent d'une collectivité territoriale (60 sur 98). Ils appartiennent, dans des proportions quasi équitables, tant aux services de droit commun (28 sur 60) qu'aux services de la Politique de la ville (32 sur 60).

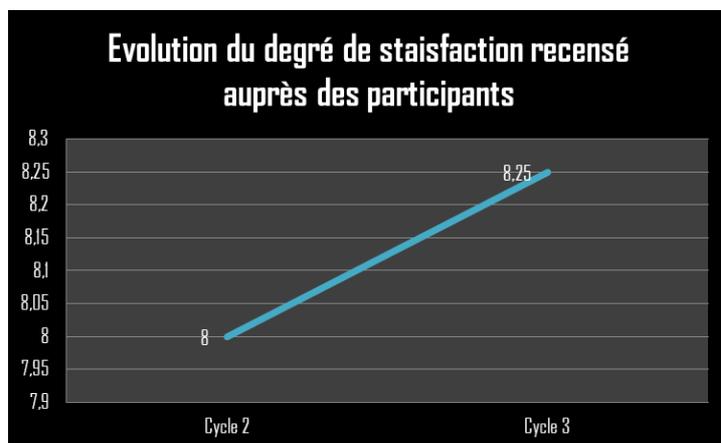
Les professionnels de la Rénovation urbaine (Chefs de projet et équipes PRU) de la Guyane et des Antilles, premiers destinataires de ces actions de formation, se sont correctement mobilisés puisqu'ils représentent plus d'un quart des stagiaires accueillis sur les trois modules.

L'Etat et services déconcentrés, représentés essentiellement par la DEAL Guyane, et l'ARS Guyane, ont participé à cette formation tant en qualité de stagiaires qu'en qualité d'experts, en intervenant ponctuellement à certains moments des formations. Les délégués des Préfets de Guadeloupe et de Guyane, attachés aux questions de la politique de la ville, ont également participé à ces actions et ont apporté une plus-value aux échanges. Au total 14 professionnels provenant d'une structure étatique ont assisté au moins à l'une de ces formations.

Les bailleurs sociaux de Guyane se sont, dans la mesure du possible, très bien impliqués. En effet, les trois structures existantes en Guyane ont pu participer aux événements. La SIGUY et la SIMKO y ont par ailleurs participé activement puisqu'ils ont été sollicités pour présenter deux opérations en cours ou en projet sur leur patrimoine. Présentations d'ailleurs saluées par les stagiaires, en demande d'études de cas plus en adéquation avec le contexte spécifique ultramarin.

Enfin, les établissements et autres structures spécialisées, dont l'EPAG et l'Audeg, mais aussi l'OPCU des villes de Kourou et Cayenne représentaient 15 professionnels sur 60 accueillis.

Chaque module de formation a donné lieu à une évaluation assez fine de chaque cycle sur la base d'un questionnaire distribué en fin de formation aux stagiaires présents. Questionnaire rédigés par le CRPV et/ou le CNFPT



Ainsi en référence aux éléments recueillis, il en ressort que **l'itinéraire à parfaitement répondu aux attentes des professionnels** et même que celui-ci a augmenté en terme de qualité, en témoigne la note moyenne octroyée à chaque module par l' « échantillon » de stagiaires interrogés.

Il faut cependant noter que le questionnaire distribué au premier cycle diffère de ceux qui ont été distribués aux deuxième et troisième cycles et ne permet pas d'obtenir une note moyenne réelle du module n°1.

La qualité des formateurs sur les trois cycles, de même que la qualité des supports ont largement été appréciés. **Les professionnels ressortent en fin de formation avec des outils techniques dont ils peuvent se servir dans le cadre de leurs activités.**

Enfin, s'il fallait recenser les quelques points d'amélioration à apporter à ces actions, il faudrait peut-être noter dans un premier temps, le rythme assez soutenu au regard des contenus développés, ainsi que la durée des modules (4 à 5 jours). En effet, ce type de formation pèse assez lourdement dans le calendrier des professionnels en proie à des exigences calendaires récurrentes liées à leurs activités professionnelles

D'autre part, dès le premier cycle, les stagiaires ont manifesté le besoin de réaliser plus d'exercices pratiques, avec de préférence une visite de site, afin d'assimiler plus facilement les éléments méthodologiques apportés. C'est dans ce cadre que dès le second cycle de qualification, nous avons souhaité mettre l'accent sur ce type d'activités. Chaque séquence abordée dans un cadre méthodologique était généralement suivie d'un exercice pratique en sous-groupes. Un atelier sur la base d'une visite de site a également été organisé au troisième module. Une pédagogie très appréciée.

Enfin, l'une des plus grandes attentes exprimée par les professionnels était la prise en compte systématique du contexte ultramarin, avec l'intervention de professionnels locaux. Un point que nous avons essayé de traiter en mobilisant certains acteurs locaux (présentation de projets spécifique par les équipes ANRU, bailleurs, DEAL, GIP II FDF 2020...).



Le tableau ci-après reprend de manière synthétique, les points positifs et négatifs de cet itinéraire de formation.

POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS	PISTES D'EVOLUTION
Des actions qui ont contribué à compléter le vivier de compétences des acteurs locaux		Continuer les actions de qualification en ajustant le format proposé
Des actions qui ont fournis aux professionnels des documents de qualité pouvant être réutilisés dans le cadre de leurs activités		Actions de qualification à poursuivre
Une mise en réseau à l'interrégional déjà bien enclenchée		Développer un réseau ultramarin afin de proposer la production d'outils communs
	Durée des cycles trop importante, temps difficilement mobilisable	Réadapter le format proposé : Une formation/action par an conjuguant 3 jours de formation complets et 2 jours d'accompagnement direct par la consultant
	Traiter plus systématiquement le cas spécifique des DOM	Mieux mobiliser les expériences et expertises des professionnels des DOM
Une pédagogie beaucoup plus adaptée aux deuxième et troisième cycles		Systématiser la pédagogie adoptée (apports méthodologiques/ ateliers pratiques/ visite de site)
Des thématiques en adéquation avec les besoins exprimés par les professionnels		Poursuivre la mise en réseau et le recensement des besoins et attentes des professionnels afin de proposer des actions en parfaite adéquation avec leurs attentes

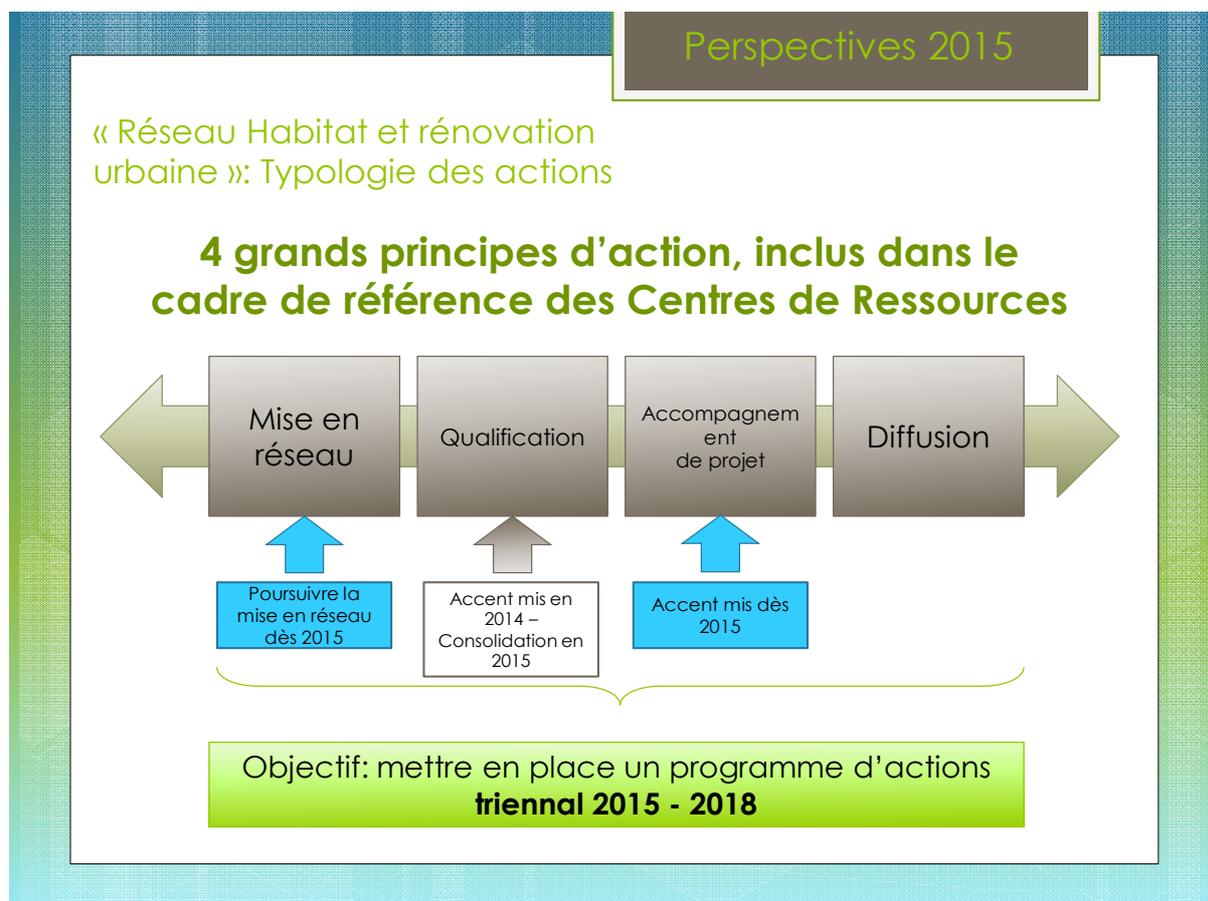
III. PERSPECTIVES D'ACTIONS

1. UN PROJET TRIENNAL (2015-2018)

Au regard des éléments d'évaluation, le projet d'appui à l'ingénierie dédiée au volet urbain, en plus d'avoir été une réussite, nous a apporté les clés nécessaires à l'élaboration d'un nouveau plan d'actions pour les années suivantes. Afin de consolider et pérenniser la mise en réseau et les actions de qualification, nous avons souhaité mettre un place un nouveau projet triennal d'actions.

a. LES PRINCIPES

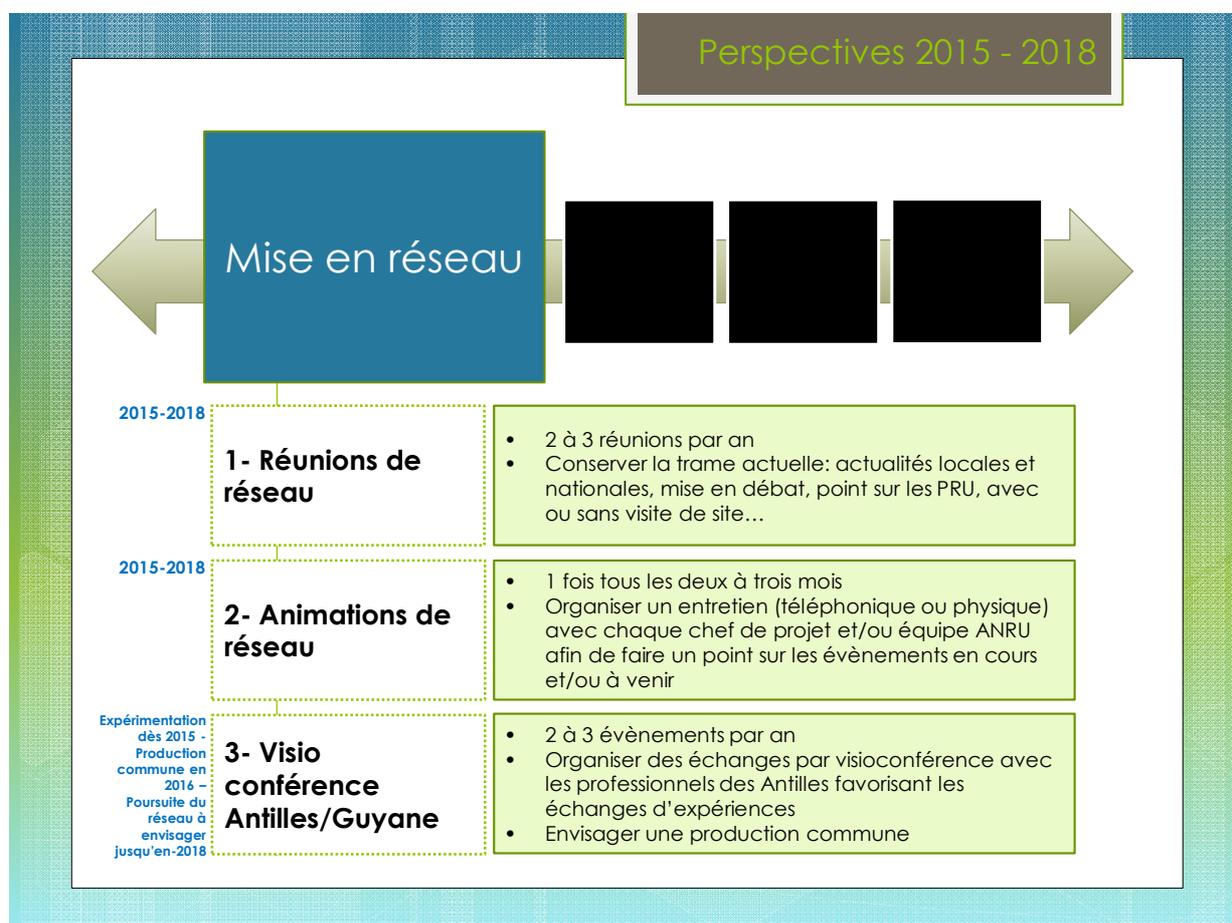
Dès 2015, l'objectif sera de mettre en place un plan d'actions triennal (2015-2018) poursuivant la mise en réseau et la qualification, mais surtout en mettant d'avantage l'accent sur l'appui opérationnel aux collectivités sur des thématiques identifiées. Des thématiques comme la GUP², ou encore la question du développement économique, au-delà de la question de l'insertion par l'activité économique adoptée dans le cadre de la charte du PRU, seront traitées.



² Gestion urbaine de proximité

b. OBJECTIFS GENERAUX

MISE EN RESEAU



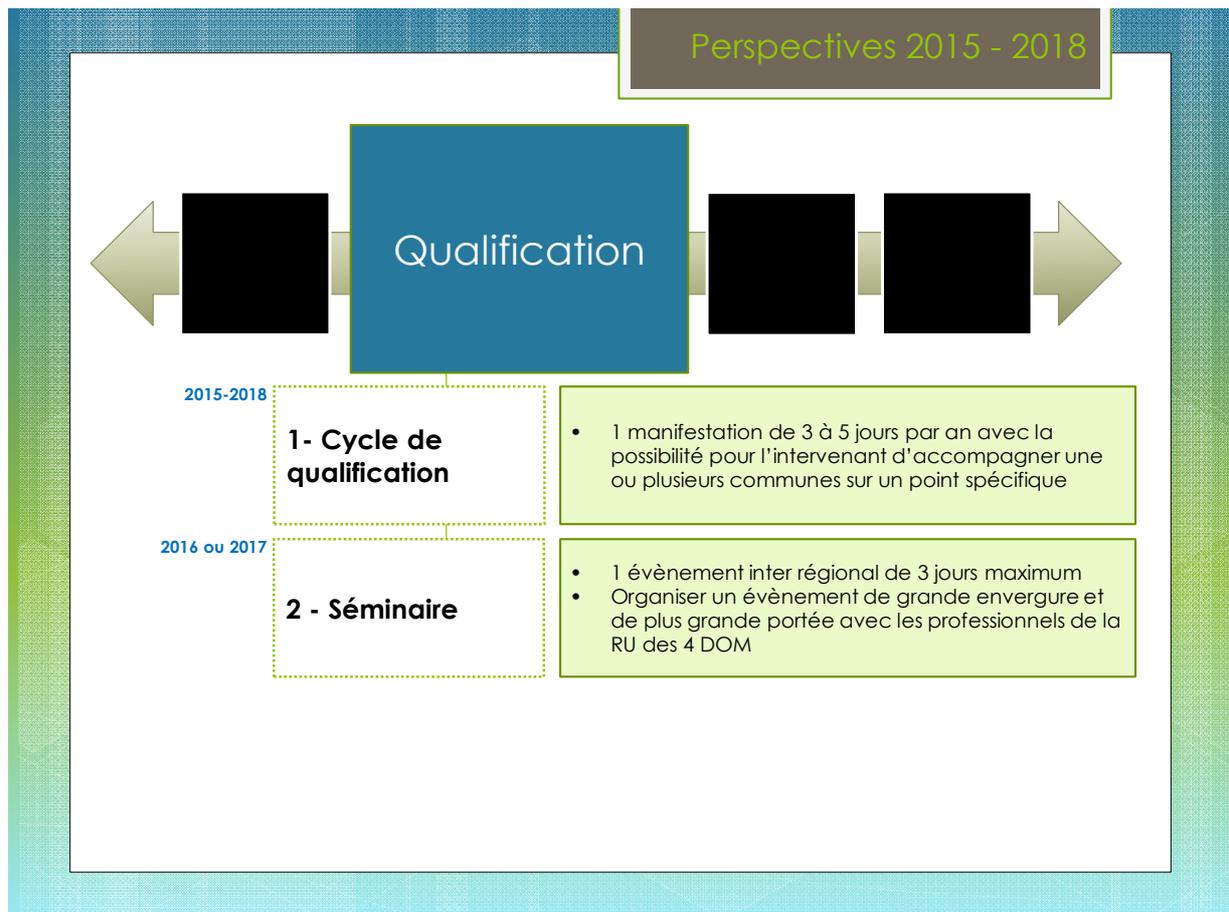
Objectifs à atteindre

- Apporter aux acteurs appartenant au réseau la matière nécessaire au bon déroulement de leurs projets, par une mise en débat et des retours d'expérience.
- Profiter des échanges inter-régionaux pour produire un document ressource sur une thématique pré-identifiée, sur la base des échanges, mises en débat et retours d'expérience

Objectifs quantitatifs :

- Une dizaine de réunions de réseau locales en 3 ans
- Une dizaine de rencontres interrégionales en 3 ans et une production commune

QUALIFICATION



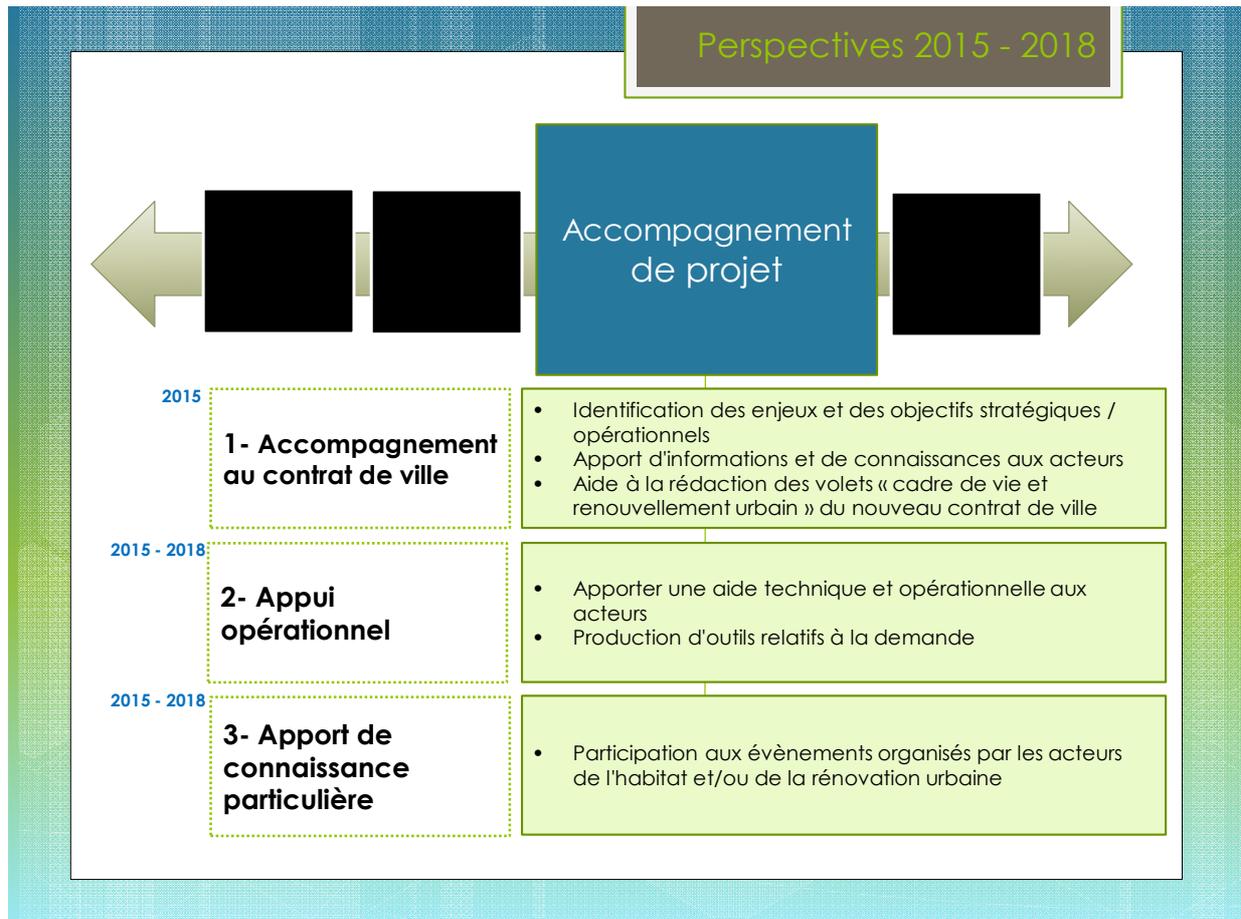
Objectifs à atteindre

Apporter aux acteurs locaux des contenus méthodologiques et opérationnels permettant de compléter leurs compétences.

Objectifs quantitatifs :

- Deux cycles de qualification sur 3 ans - 2015 : Cycle de qualification traitant du développement économique urbain
- Un séminaire sur le renouvellement urbain à prévoir regroupant des acteurs au national et professionnels tant des Antilles, de la Guyane et des autres DOM (Réunion et Mayotte).

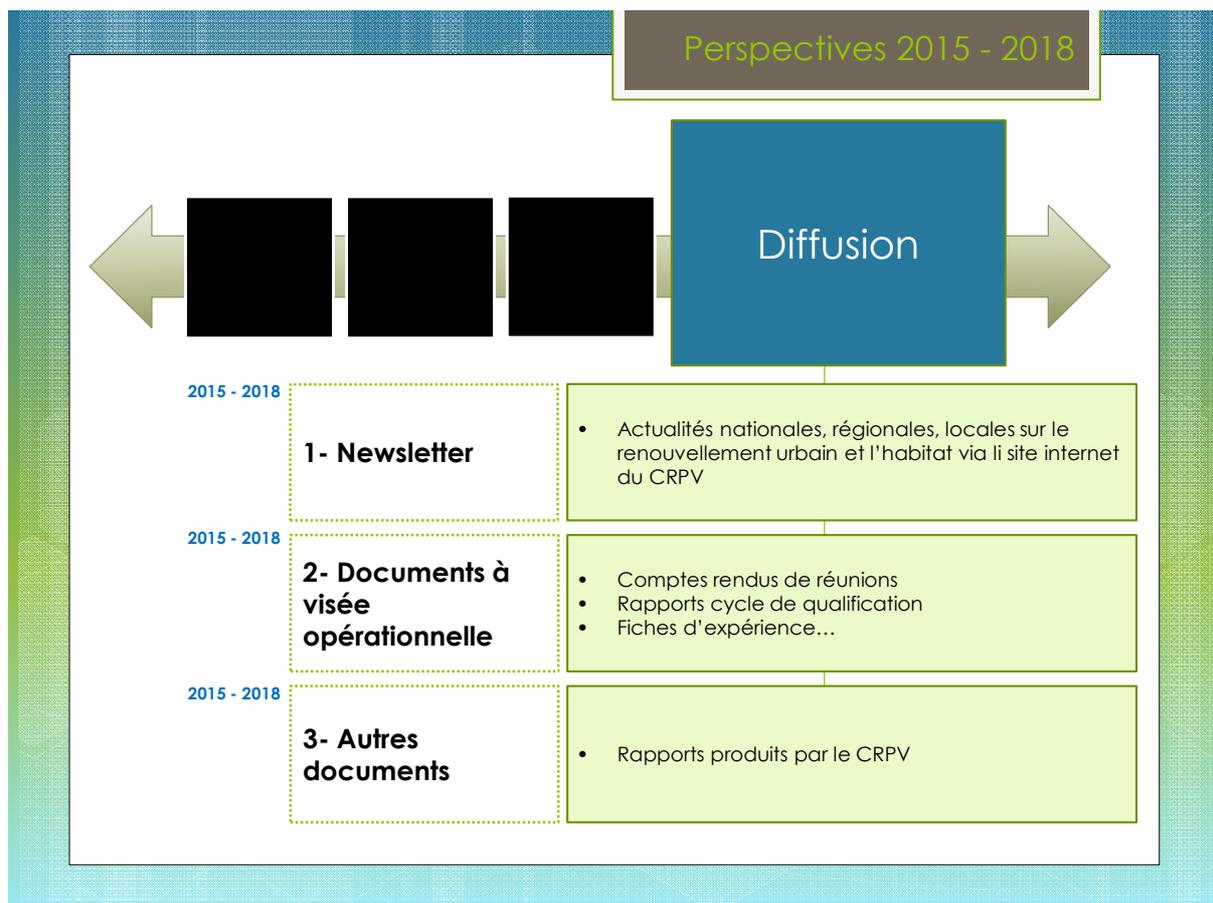
ACCOMPAGNEMENT



Objectifs à atteindre

Apporter aux acteurs locaux un soutien et une expertise opérationnelle sur des projets spécifiques et préalablement identifiés : accompagnement au contrat de ville, appui à la mise en place de la GUP...

DIFFUSION



Objectifs à atteindre

Apporter aux professionnels des éléments d'information nécessaires au bon déroulement de leurs projets et ce de manière continue (points d'actualité, rapports, fiches d'expérience...)

Les thématiques à traiter en priorité selon les acteurs, répertoriées dans le cadre des échanges avec le CRPV, sont les suivantes :

- Les fondamentaux du NPNRU
- Le montage dossier de préfiguration NPNRU
- L'articulation urbain/social
- Quelle place donner à l'habitant ?
- Le NPNRU face aux spécificités Outre-mer
- La question de l'habitat « indigne »
- La mobilisation du droit commun,
- L'implication du secteur privé dans un PRU
- La prise en compte du volet environnemental
- La prise en compte du volet économique,
- Le volet insertion, relogement, communication...
- Le volet culturel dans le NPNRU

A noter tout de même que les principes généraux de ce projet pourront éventuellement changer en fonction de l'évolution contextuelle et des besoins primaires des acteurs.

2. ZOOM SUR LES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2015 (CF. : PROGRAMMATION 2015 DU CRPV)

- Accompagnement au Contrat de Ville/ Pilier « cadre de vie et renouvellement urbain »

Au regard du contexte de réforme de la politique de la ville, nous mettrons un accent particulier sur l'accompagnement à l'élaboration et à la mise en place du contrat de ville, notamment dans le cadre du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain ». En effet, en 2015, les communes émargeant au NPNRU devront rédiger un protocole de préfiguration qu'ils soumettront à l'ANRU, qui comprendra notamment :

- Un programme de travail, une « feuille de route » en vue de l'élaboration de la convention de renouvellement urbain
- Un programme de financement.

Ce protocole de préfiguration sera adossé au contrat de ville et devra donc être finalisé dans un même calendrier. L'accompagnement méthodologique aux protocoles de préfiguration constituera l'activité majeure du premier semestre.

- Accompagnement à certains projets spécifiques communaux

Par ailleurs, nous serons amenés à apporter aux acteurs une expertise personnalisée plus opérationnelle et plus technique, qui s'exprimera en fonction des besoins de chacun. Pour exemple, la ville de Cayenne avait sollicité le CRPV en 2013 pour suivre la démarche, et être l'un des pilotes de la GUP. Il s'agissait notamment d'établir une cohérence entre le quartier et les institutions. Même si le projet était jusqu'alors en attente, cette question se pose de nouveau avec le recrutement d'une chargée de mission et la reprise de la démarche GUP. Un volet qui pourrait être traité en transversalité avec le projet de médiation mené par le CRPV.

De même, les autres communes ANRU, sont également en demande d'un appui à la mise en place de leur GUP, outil indispensable dans le cadre d'un PRU. C'est ainsi que nous nous proposons d'organiser notamment de ateliers de travail aboutissant à la co-élaboration d'outils techniques.

- Pérenniser le réseau de professionnels de la rénovation urbaine et du développement social de Guyane. Elargir le réseau aux professionnels des Antilles (Guadeloupe et Martinique)

Initiée dès 2012, l'animation du réseau des professionnels favorise les échanges de pratiques ainsi que la capitalisation d'expériences. Une réunion de réseau sera organisée avec les acteurs locaux tous les deux à trois mois. L'objectif sera de faire un point sur l'actualité locale et nationale, de réaliser un point d'étape sur les projets de renouvellement urbain de chaque commune, et de mettre en débat un point spécifique pré-identifié avec les acteurs.

Parallèlement, les cycles de qualification interrégionaux organisés en 2014 ont montré tout l'intérêt de ces échanges avec des acteurs qui travaillent sur des territoires aux contextes plus ou moins « similaires ». Aussi notre objectif est d'ouvrir ce réseau de manière ponctuelle aux professionnels tant du volet urbain que du volet social de la Martinique et de la Guadeloupe. Nous tenterons d'organiser 2 à 3 rencontres par an avec les professionnels des Antilles. En plus de favoriser les échanges avec les acteurs des différents territoires, nous envisagerons la réalisation d'une production commune (fiche d'expérience ou autres) dont la publication devrait être fixée en 2016.

- Poursuivre l'animation de programme de qualification à l'échelle locale et interrégionale.

Au regard de la demande exprimée, des besoins pré identifiés et des actions déjà réalisées, nous envisageons de poursuivre les actions de formation en organisant notamment un cycle de qualification sur la thématique du développement économique dans le volet urbain et notamment le renouvellement urbain, incluant la prise en compte des outils techniques et financiers européens. Une formation qui s'adressera en particulier au même public ciblé dans le cadre du projet d'appui. L'objectif serait d'amorcer une nouvelle dynamique en vue de prévoir un travail plus important, à l'image du cycle de qualification sur les projets territoriaux de cohésion urbaine et sociale (PTCUS) organisé en décembre 2013, qui a débouché sur la rédaction des PTCUS des collectivités en Politique de la ville, ou encore le cycle sur la médiation sociale organisé en Avril 2013.

Cependant, le format proposé en 2014 étant quelque peu contraignant, nous pensons le réadapter de manière à ce qu'il soit moins dense en terme de durée et encore plus productif. Nous envisageons désormais de contenir la formation sur jours et de proposer aux consultants choisis de venir en appui aux collectivités sur un point particulier les jours suivants.

- Publier des documents stratégiques à visée opérationnelle

En 2014, par anticipation au nouveau contrat de ville et au NPNRU, dont la spécificité en outre-mer repose sur la prise en compte de l'habitat « indigne », le CRPV a rédigé un premier document de travail intitulé « Intégrer l'habitat indigne dans les NPNRU : une nouvelle approche de la politique de la ville dans les DOM ». Ce document sera diffusé au premier trimestre de l'année 2015. Il comprend notamment, des éléments de définition, un répertoire des outils techniques et financiers existants pour la lutte contre l'habitat indigne, et une première série de préconisations.

Par ailleurs, un rapport issu du cycle de qualification «Quelle prise en compte des questions de santé dans le volet urbain de la politique de la ville ? » qui s'est déroulé en décembre 2014 sera également publié. Il comprendra les éléments de définitions évoquées lors de la formation, les orientations formulées dans le cadre des exercices pratiques etc...

Nous publierons également l'ensemble des documents et rapports à visée opérationnels produits en interne par le réseau.

CONCLUSION

Nous pouvons ainsi dresser un bilan plus que positif de ce « projet d'appui à l'ingénierie dédiée au volet urbain » initié par le CRPV en 2014. Un projet qui a pu se concrétiser notamment par la mise en place d'une collaboration multi partenariale avec des structures clés, tels que, le CNFPT, l'ANRU, la Région Guyane, la DEAL Guyane et la DGOM.

98 professionnels ont pu bénéficier de ces formations qualifiantes de qualité et ont reçu les apports méthodologiques et techniques nécessaires à l'élaboration et au déroulement de projets spécifiques liés au renouvellement urbain. Des apports qui peuvent néanmoins être adaptés à tout projet « urbain » à proprement parlé.

Par ailleurs, la mise en réseau et les retours d'expérience qui ont eu lieu à l'occasion des actions de qualification, ont été riches, allant même jusqu'à initier un nouveau réseau de professionnels à l'échelle inter régionale.

Aussi, ce premier projet constituait une excellente amorce à un « projet d'appui » beaucoup plus riche, notamment en termes d'appui opérationnel et stratégique, à mettre en place dès 2015, pour une période de trois ans. Un nouveau projet pensé conjointement avec les professionnels locaux.

C'est dans ce cadre que nous souhaiterions:

- Poursuivre et en consolider la mise en réseau des acteurs, en l'ouvrant notamment aux professionnels des Antilles ;
 - Pérenniser les actions de qualification, en réajustant quelque peu le format proposé ;
 - Mais aussi et surtout venir en appui aux collectivités sur de projets spécifiques.
- Dans le contexte particulier de la réforme de la politique de la ville, il s'agira notamment de venir en appui à la rédaction des protocoles de préfiguration du NPNRU, volet urbain du futur contrat de ville.

Notre objectif est avant tout continuer à apporter aux professionnels la matière dont ils ont besoin pour mener à bien des opérations stratégiques et d'envergure sur leur territoire. Des actions qui répondent parfaitement aux besoins exprimés par ces acteurs.

